



WSP

Notice *Annuelle* 2017

23 MARS 2018

Table des matières

<u>ÉNONCÉS PROSPECTIFS</u>	3	<u>MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES</u>	16
<u>INTRODUCTION</u>	4	<u>Cours et volume des opérations</u>	16
Données sectorielles et données du marché	4	<u>ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS</u>	17
<u>STRUCTURE DE L'ENTREPRISE</u>	4	<u>Conseil d'administration</u>	17
Nom, adresse et constitution	4	<u>Membres de la haute direction</u>	18
Liens intersociétés	4	<u>À PROPOS DU COMITÉ D'AUDIT</u>	19
<u>DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ</u>	7	<u>Composition du comité d'audit</u>	19
Changements annoncés récemment	7	<u>Formation et expérience pertinentes des membres du comité d'audit</u>	19
<u>TABLEAU DES ACQUISITIONS</u>	9	<u>Politiques et procédures d'approbation préalable</u>	19
<u>DESCRIPTION DES ACTIVITÉS</u>	10	<u>HONORAIRES POUR LES SERVICES D'AUDITEUR EXTERNE</u>	20
Survol de la Société	10	<u>INTERDICTIONS D'OPÉRATIONS, FAILLITES, AMENDES OU SANCTIONS</u>	20
Clients par secteur du marché	11	<u>Interdictions d'opérations ou faillites</u>	20
Types de contrats et gestion de contrats	12	<u>Amendes ou sanctions</u>	20
Concurrence	13	<u>CONFLITS D'INTÉRÊTS</u>	21
Recherche et développement	13	<u>INTÉRÊT DES DIRIGEANTS ET D'AUTRES PERSONNES DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES</u>	21
Employés	13	<u>POURSUITES ET AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES</u>	21
Santé et sécurité	13	<u>AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES</u>	22
Développement durable	14	<u>CONTRATS IMPORTANTS</u>	22
Assurances	14	<u>INTÉRÊTS DES EXPERTS</u>	22
<u>FACTEURS DE RISQUE</u>	14	<u>RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES</u>	22
<u>DIVIDENDES</u>	14	<u>ANNEXE A</u>	23
Dividendes déclarés	14	<u>Règles du comité d'audit</u>	23
Politique de dividende	15		
Régime de réinvestissement des dividendes	15		
<u>DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL</u>	15		
Actions	15		
Actions privilégiées	15		

Énoncés prospectifs

En plus de communiquer des données historiques, la Société formule ou présente, dans la présente notice annuelle, de l'information ou des énoncés qui ne sont pas fondés sur des faits passés et peuvent être considérés comme étant de l'information prospective ou des énoncés prospectifs en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces énoncés ont trait à des événements futurs ou à un rendement futur et reflètent les attentes de la direction de la Société (la direction) quant à la croissance, aux résultats d'exploitation, au rendement et aux perspectives d'affaires de même qu'aux débouchés de la Société ou de son secteur de l'industrie.

On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme pouvoir, devoir, prévoir, projeter, anticiper, croire, estimer, prédire, potentiel, continuer, ou d'autres termes semblables au présent, au futur ou au conditionnel ou à leur emploi à la forme négative. Ces énoncés prospectifs traduisent les opinions actuelles de la direction et sont fondés sur certaines hypothèses et certains facteurs présentés dans la présente notice annuelle, hypothèses et facteurs qui, par leur nature, sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents. Bien que la Société considère que ces hypothèses et ces facteurs sont raisonnables en fonction des renseignements disponibles, les événements ou les résultats pourraient différer considérablement des résultats, des prévisions ou des conclusions contenus dans les énoncés prospectifs.

Dans leur évaluation de ces énoncés prospectifs, les investisseurs devraient spécifiquement prendre en compte divers facteurs, incluant, sans s'y limiter, les risques suivants décrits plus en détail à la rubrique 21, « Facteurs de risque », du rapport de gestion annuel de la Société daté du 14 mars 2018 (le rapport de gestion) : activités internationales; non-conformité aux lois et aux règlements; défaillance, interruption ou atteinte à la sécurité des systèmes, des réseaux et des données informatiques; modifications du carnet de commandes; produits provenant de contrats avec des instances gouvernementales; risques pour la santé, la sécurité et l'environnement; mécanismes de contrôle et divulgation; risque de poursuites; intégration et gestion des acquisitions; défis associés à la taille; risques associés à des contrats pour services professionnels; partenariats; conjoncture économique; dépendance de la Société envers des fournisseurs et des sous-traitants; dépendance envers les clients; disponibilité et rétention de personnel professionnel qualifié; utilisation adéquate de la main-d'œuvre; arrêts de travail et conflits de travail; plafonds d'assurance; conditions météorologiques extrêmes et impact de catastrophes naturelles ou autres; risque lié à la réputation; concurrence dans le secteur; modifications de la réglementation; sensibilisation accrue face aux facteurs environnementaux; détérioration de la situation financière ou de la position nette de trésorerie; besoins en fonds de roulement; créances clients; hausse de l'endettement; dépréciation du goodwill; exposition aux monnaies étrangères; impôts sur le résultat; et obligations relatives à des régimes de retraite à prestations définies sous-financées, de même que des autres risques dont il est fait mention dans les rapports que la Société dépose de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières, qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats indiqués de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs de la Société sont fondés sur des postulats que cette dernière considère comme étant raisonnables, comme des postulats à propos de la conjoncture économique et politique, l'état de l'économie mondiale et de l'économie dans les régions où la Société exerce des activités, l'état des marchés de capitaux et de crédit mondiaux et locaux et l'accès à ces marchés, les taux d'intérêt, les besoins en fonds de roulement, la perception des créances clients, l'obtention de nouveaux contrats par la Société, le type de contrats conclus par la Société, les marges anticipées relativement aux nouveaux contrats obtenus; l'utilisation de sa main-d'œuvre par la Société, la capacité de la Société d'attirer de nouveaux clients, la capacité de la Société de retenir ses clients, des changements dans l'exécution des contrats, la réalisation des projets, la concurrence, la capacité de la Société de réussir l'intégration des entreprises acquises, l'acquisition et l'intégration d'entreprises à l'avenir, la capacité de la Société à gérer la croissance, les facteurs externes qui touchent les activités internationales de la Société, l'état du carnet de commandes de la Société, les ententes de partenariats en cours ou que la Société conclura, les dépenses en immobilisations par les secteurs public et privé, les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants, les relations avec la direction, les professionnels clés et les autres employés de la Société, le maintien en vigueur d'assurances suffisantes, la gestion du risque environnemental et des risques en matière de santé et de sécurité, le caractère suffisant des systèmes d'information, de la technologie de communication et des autres éléments technologiques actuels et planifiés de la Société, la conformité aux lois et aux règlements, les poursuites judiciaires futures, le caractère adéquat des mécanismes internes de contrôle et de divulgation, le cadre réglementaire, la dépréciation du goodwill, la fluctuation des devises étrangères, les lois et les règlements en matière de fiscalité auxquels la Société est assujettie, et l'état de ses régimes d'avantages sociaux. La présente notice annuelle de la Société fait état d'autres postulats. Si ces postulats ne s'avèrent pas justes, les résultats réels de la Société pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les résultats et les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles à cause des risques associés au secteur d'activités et à l'industrie de la Société de même qu'à l'économie mondiale et à cause des postulats avancés relativement à ces risques. De ce fait, rien ne garantit que les résultats réels seront conformes aux résultats décrits dans les énoncés prospectifs. La Société ne met pas à jour ni ne révisé nécessairement les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations deviennent disponibles, à moins que la loi ne l'exige. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Introduction

Sauf indication contraire dans la présente notice annuelle, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens, et le symbole « \$ » désigne le dollar canadien.

Dans la présente notice annuelle, sauf indication à l'effet contraire ou à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, « WSP » ou la « Société » désigne Groupe WSP Global Inc. Si le contexte l'exige, ces termes désignent également les filiales, les sociétés affiliées et les prédécesseurs de WSP.

Dans la présente notice annuelle, le « conseil » désigne le conseil d'administration de la Société. Les références aux actions et aux actionnaires renvoient respectivement aux actions ordinaires et aux actionnaires de la Société.

Sauf indication contraire, les renseignements qui figurent dans la présente notice annuelle sont fournis en date du 31 décembre 2017.

Données sectorielles et données du marché

Certains renseignements ou certains énoncés que renferme la présente notice annuelle sont fondés sur la connaissance que possède la Société du secteur où elle évolue, ainsi que sur les estimations et les hypothèses qu'elle a élaborées en fonction de cette connaissance. La connaissance du secteur que possède la Société vient de son expérience et de son implication au sein du secteur.

Il est important de souligner que certaines des données sectorielles et des données du marché que renferme la présente notice annuelle sont fondées sur des publications sectorielles, des études de marché, des sources gouvernementales et d'autres sources de renseignements accessibles au public. Bien que la Société estime que ces renseignements sont fiables, ils n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante.

Structure de l'entreprise

Nom, adresse et constitution

Conformément à un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (l'arrangement) et obtenu à l'occasion de la réorganisation de la structure opérationnelle en structure d'entreprise mondiale, Groupe WSP Global Inc. est devenue la société mère ultime du groupe de sociétés de WSP.

Le siège de la Société est situé au 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, 16^e étage, Montréal (Québec) H3H 1P9.

Liens intersociétés

Le tableau ci-dessous énumère les principales filiales de la Société au 31 décembre 2017, le pourcentage de votes attachés à l'ensemble des titres avec droit de vote de chacune de ces filiales détenues en propriété véritable ou contrôlées, directement ou indirectement, par la Société et la province ou le territoire où la filiale est constituée. Les filiales qui ne sont pas mentionnées représentent, dans l'ensemble, moins de 20 % de l'actif et des produits des activités ordinaires consolidés de la Société au 31 décembre 2017.

Filiales	Pourcentage de titres avec droit de vote détenus	Province, État ou territoire où la société est constituée
A De B Consultants Ltd.	100 %	Trinité et Tobago
AWT Consulting Engineers Pty Ltd	100 %	Australie
Consultoria Colombiana S.A.	98 %	Colombie
ISS Proko Oy	100 %	Finlande
ISS Suunnittelupalvelut Oy	100 %	Finlande
Mouchel Limited	100 %	Angleterre
Mouchel Middle East Ltd	100 %	Hong Kong
Network Information Services Ltd	50 %	Angleterre
Opus International Consultants (Canada) Ltd	100 %	Canada
Opus International Consultants Holdings (UK) Ltd	100 %	Angleterre
Opus International Consultants Inc.	100 %	Washington
Opus International Consultants Limited	100 %	Nouvelle-Zélande
Opus International Pty Ltd	100 %	Australie
Opus Stewart Weir Ltd	49,9 %	Canada
Parsons Brinckerhoff International, LLC	100 %	Delaware
Parsons Brinckerhoff Holdings Inc.	100 %	Delaware
Parsons Brinckerhoff Ltd.	100 %	Angleterre
Poch Ambiental S.A.	100 %	Chili
Poch Colombia S.A.S.	100 %	Colombie
Poch México S.A. de C.V.	100 %	Mexique
Poch Peru S.A.	100 %	Pérou
Poch y Asociados Ingenieros Consultores S.A.	100 %	Chili
Shanghai WSP Consulting Ltd	100 %	Chine
Tecnoambiental S.A.S.	100 %	Colombie
Wirthensohn AG	100 %	Suisse
WSP (Asia) Ltd	100 %	Hong Kong
WSP Asia Pacific Pty Ltd	100 %	Australie
WSP Australia Pty Limited	100 %	Australie
WSP Buildings Pty Ltd.	100 %	Australie
WSP Canada Group Limited	100 %	Ontario
WSP Canada Inc.	100 %	Canada
WSP Caribbean Limited	100 %	Trinité et Tobago
WSP CEL Limited	100 %	Angleterre

Filiales	Pourcentage de titres avec droit de vote détenus	Province, État ou territoire où la société est constituée
WSP Colombia S.A.S.	100 %	Colombie
WSP de Mexico, S.A. de C.V.	100 %	Mexique
WSP Deutschland AG	100 %	Allemagne
WSP Engineering AS	100 %	Norvège
WSP Europe AB	100 %	Suède
WSP European Holdings Limited	100 %	Angleterre
WSP Finland (OY)	100 %	Finlande
WSP France S.A.S.	100 %	France
WSP Group Africa (Pty) Ltd.	74 %	Afrique du Sud
WSP Hong Kong Limited	100 %	Hong Kong
WSP Latin America Holdings Inc.	100 %	Canada
WSP Management Services Limited	100 %	Angleterre
WSP Middle East Ltd.	100 %	Jersey
WSP Norge AS	100 %	Norvège
WSP New Zealand Ltd	100 %	Nouvelle-Zélande
WSP NZ Buildings Ltd	100 %	Nouvelle-Zélande
WSP Peru S.A.	100 %	Pérou
WSP Polska Sp z o.o.	100 %	Pologne
WSP Proyectos S.A.S.	100 %	Colombie
WSP Romania SRL	100 %	Roumanie
WSP Sverige AB	100 %	Suède
WSP UK Limited	100 %	Angleterre
WSP USA Buildings Inc.	100 %	New York
WSP USA Corp.	100 %	New York
WSP USA Inc.	100 %	New York
WSP USA Services Inc.	100 %	Delaware

En plus de ses principales filiales en exploitation, la Société possède un certain nombre d'autres filiales pour servir des marchés spécifiques, pour servir en tant que sociétés de portefeuille ou à d'autres fins.

Développement général de l'activité

Les faits saillants du développement des activités de la Société au cours des trois derniers exercices sont relatés ci-dessous.

Changements annoncés récemment

2017

ACQUISITIONS

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, WSP a réalisé dix acquisitions : ISS Proko Oy, Opus International Consultants Limited (Opus), Trafix Oy, Consultoria Colombiana S.A., Leggette, Brashears and Graham, Inc., Willoughby Engineering LLC, le groupe Poch, Wirthensohn AG, Yarmuth Radoff Green LLC et ProVAb Invest AB. La contrepartie totale de ces opérations s'est élevée à approximativement 358 millions de dollars. Voir la rubrique « Tableau des acquisitions » pour plus d'information. L'acquisition d'Opus est plus amplement décrite ci après.

ACQUISITION D'OPUS

Le 4 décembre 2017, WSP a acquis 95,2 % du capital-actions émis d'Opus, société de services-conseils en ingénierie de 3 000 employés active principalement en Nouvelle-Zélande et présente en Australie, au Canada et au Royaume-Uni. Le prix d'achat de 283,9 millions de dollars néo-zélandais (262,5 millions de dollars canadiens) a été payé en espèces aux termes de l'offre publique d'achat au prix de 1,92 \$NZ l'action présentée par WSP le 1^{er} septembre 2017, incluant un dividende en espèces de 0,14 \$NZ par action. Le 10 janvier 2018, les actions restantes d'Opus ont été achetées à l'occasion d'une acquisition forcée et Opus a été radiée de la cote principale de la Bourse de Nouvelle-Zélande.

FACILITÉS DE CRÉDIT

Le 15 septembre 2017, dans le cadre de l'acquisition d'Opus et à la demande de la Société, la facilité de crédit renouvelable (la facilité de crédit renouvelable) prévue par la convention de crédit (voir « Développement général de l'activité – 2016 – Facilités de crédit ») a été augmentée de 200 000 000 \$ US, ce qui l'a portée à 1 200 000 000 \$ US, en vertu d'une clause accordéon.

La deuxième tranche de la facilité de crédit d'un capital maximum de 100 000 000 \$ US est arrivée à échéance le 31 octobre 2017.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPE DE GESTION

À l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société tenue le 10 mai 2017, Louis-Philippe Carrière a été élu au conseil et est devenu président du comité d'audit. Richard Bélanger, qui était administrateur de la Société depuis 2007, n'a pas demandé de renouvellement de son mandat à cette assemblée; son mandat comme administrateur a donc pris fin à cette date.

Le 31 mars 2017, l'équipe de leadership mondial de WSP a remplacé le comité exécutif et est actuellement composée du président et chef de la direction, du chef de la direction financière, du chef de l'exploitation, du chef des affaires juridiques, du chef de la direction des services corporatifs, des directeurs mondiaux, Transport et infrastructures ainsi que Bâtiment, des présidents et chefs de la direction ou directeurs généraux régionaux et de la vice-présidente principale, Relations avec les investisseurs et communications.

Le 1^{er} mai 2017, Steeve Robitaille a été nommé chef des affaires juridiques et vice-président exécutif, Fusions et acquisitions et secrétaire.

2016

ACQUISITIONS

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, WSP a réalisé huit acquisitions : Høyer Finseth AS, AWT Consulting Engineers PTY Ltd., Mouchel Limited (Mouchel), les activités de CRC Engineering P.C. et de CRC Commissioning Engineers, PLLC, la division de services-conseils en gestion de l'eau de Schlumberger; Diseño Integral Y Tecnología Aplicada, S.A. de C.V., PRD Konsult AB, et PTS Kiinteistotekniikka Oy. La contrepartie totale de ces opérations s'est élevée à approximativement 172 351 000 \$. Voir la rubrique « Tableau des acquisitions » pour plus d'information. L'acquisition de Mouchel est plus amplement décrite ci-dessous.

ACQUISITION DE MOUCHEL

Le 12 octobre 2016, WSP a conclu une entente définitive relativement à l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Mouchel Limited, société de services-conseils en ingénierie de 2 000 employés active principalement au Royaume-Uni et en Irlande, avec une présence au Moyen-Orient. Le prix d'achat de 75 000 000 GBP (124 550 000 \$) a été payé en espèces.

FACILITÉS DE CRÉDIT

Le 16 décembre 2016, la Société a conclu une troisième convention de crédit modifiée et mise à jour (la convention de crédit), qui modifiait et mettait à jour la convention de crédit de 2014 (voir « Développement général de l'activité – 2015 – Facilités de crédit ») et a permis la transformation des facilités de crédit garanties en facilités de crédit non garanties. Les autres principales modalités des facilités de crédit sont restées inchangées, à l'exception de l'échéance de la facilité de crédit renouvelable qui a été reportée au 31 décembre 2020.

La première tranche de la facilité de crédit d'un capital maximum de 100 000 000 \$ US est arrivée à échéance le 31 octobre 2017, de sorte que la référence à cette tranche a été retirée de la convention de crédit.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPE DE GESTION

Le 19 mai 2016, Suzanne Rancourt et Pierre Fitzgibbon ont été élus au conseil d'administration et sont devenus membres du comité d'audit. Pierre Seccareccia et Pierre Simard, administrateurs de la Société depuis 2006 et 2007 respectivement, n'ont pas demandé de renouvellement de leur mandat à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société tenue le 19 mai 2016; leurs mandats comme administrateurs de la Société ont donc pris fin à cette date. George J. Pierson a démissionné de son poste d'administrateur de la Société le 29 juillet 2016.

WSP a mis en œuvre son plan de relève de la haute direction, qui avait été annoncé le 15 mars 2016 : Pierre Shoiry, auparavant président et chef de la direction de WSP, est devenu vice-président du conseil et Alexandre L'Heureux, qui occupait jusque-là le poste de chef de la direction financière, est devenu président et chef de la direction. Le 3 octobre 2016, la nomination de Bruno Roy au poste de chef de la direction financière de WSP a été annoncée. Il s'est officiellement joint à la Société le 31 octobre 2016. La Société a également annoncé le 3 octobre 2016 la nomination de Robert Ouellette au nouveau poste de chef de la direction des services corporatifs.

2015

ACQUISITIONS

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, WSP a acquis sept firmes : Groupe MMM Limitée (MMM); Halvorson & Partners, Inc.; Levelton Consultants Ltd.; Faveo Projektledning AB et Faveo Prosjekledelse AS; SPL Consultants Limited; Vicicom AB; et FLK Sverige AB. La contrepartie totale de ces opérations s'est élevée à approximativement 502 400 000 \$. Voir la rubrique « Tableau des acquisitions » pour plus d'information. L'acquisition de MMM est plus amplement décrite ci-dessous.

ACQUISITION DE MMM

Le 25 août 2015, WSP a conclu un plan d'arrangement relativement à l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de MMM, firme de génie-conseil canadienne multidisciplinaire comptant 2 000 employés (l'acquisition de MMM). L'acquisition de MMM a été finalisée le 15 octobre 2015 et le prix d'achat de 425 000 000 \$ a été principalement payé en espèces, sauf pour l'émission d'actions aux actionnaires de MMM pour un montant de total de 22 133 211 \$ au prix unitaire de 42,25 \$.

DESSAISISSEMENTS

Le 22 mai 2015, WSP a vendu à Multiconsult Foundation toutes les actions qu'elle détenait dans Multiconsult AS, firme d'ingénierie norvégienne, en lien avec le premier appel public à l'épargne de Multiconsult AS à la Bourse d'Oslo. Ces actions représentaient approximativement 24,73 % des actions émises et en circulation de Multiconsult AS. En septembre 2015, WSP a vendu à Multiconsult AS toutes les actions qu'elle détenait dans Link Arkitektur AS, firme d'architectes scandinave. Ces actions représentaient approximativement 27,9 % des actions émises et en circulation de Link Arkitektur AS. La vente de ces deux placements en actions a valu à WSP un produit net d'approximativement 93 300 000 \$.

FINANCEMENT

Le 31 août 2015, à l'occasion de l'acquisition de MMM, WSP a conclu une convention avec un syndicat de preneurs fermes codirigé par Marchés mondiaux CIBC inc. (CIBC), Raymond James Ltée (Raymond James) et Valeurs mobilières TD Inc. (Valeurs mobilières TD); en vertu de la convention, la Société a émis 4 763 300 actions, dont 621 300 actions du trésor en conséquence de l'exercice de l'option de surallocation accordée aux preneurs fermes au prix unitaire de 42,25 \$, par voie de prise ferme, pour un produit brut total de 201 249 425 \$.

Également à l'occasion de l'acquisition de MMM, WSP a conclu, le 25 août 2015, des conventions de souscription avec l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC) et la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse); en vertu de ces conventions, la Société a émis 3 402 368 actions du capital autorisé au prix unitaire de 42,25 \$, par voie de placement privé, pour un produit brut total de 144 000 000 \$.

FACILITÉS DE CRÉDIT

Le 26 juin 2015, à la demande de la Société, le crédit renouvelable dont disposait la Société en vertu de ses facilités de crédit obtenues le 3 septembre 2014 au moyen d'un financement souscrit consenti par la Banque Canadienne Impériale de Commerce, en tant qu'unique arrangeur principal et unique teneur de livres (la convention de crédit de 2014) a été augmenté de 200 000 000 \$ US, ce qui l'a porté à 1 000 000 000 \$ US, en vertu d'une clause accordéon.

Le 24 septembre 2015, une nouvelle clause accordéon a été mise en place aux termes de la convention de crédit de 2014, aux mêmes conditions que la clause accordéon exercée le 26 juin 2015. Par conséquent, la Société a obtenu le droit d'augmenter de 200 000 000 \$ US le montant maximum du crédit renouvelable disponible en vertu de la convention de crédit de 2014 en tout temps avant la date d'échéance des facilités de crédit.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Grant McCullagh, qui était administrateur de la Société depuis 2011, n'a pas demandé le renouvellement de son mandat lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société tenue le 21 mai 2015. Par conséquent, son rôle d'administrateur a pris fin à cette date.

Tableau des acquisitions

(pour les trois derniers exercices terminés le 31 décembre 2017)

Entreprise	Nombre approximatif d'employés	Spécialité	Emplacement
2017			
ISS Proko Oy	135	Gestion de projets et de construction, évaluation et inspection	Finlande
Opus International Consultants Limited	3 000	Infrastructures (transport et eau), bâtiments et gestion d'actifs	Nouvelle-Zélande, Australie, Royaume-Uni, Canada
Trafix Oy	40	Planification et gestion du trafic et du transport	Finlande
Consultoria Colombiana S.A.	1 000	Électricité et énergie, transport, pétrole et gaz, environnement et gestion de projets	Colombie, Pérou, Chili, Panama, Mexique
Leggette, Brashears and Graham, Inc.	150	Services en ingénierie environnementale et en eaux souterraines	États-Unis
Willoughby Engineering LLC	10	Rendement des bâtiments, mécanique, électricité et plomberie	États-Unis

Entreprise	Nombre approximatif d'employés	Spécialité	Emplacement
Groupe Poch	730	Génie, services environnementaux et gestion de projets et de construction	Chili, Pérou, Colombie, Mexique
Wirthensohn AG	25	Bâtiments	Suisse
Yarmuth Radoff Green LLC	23	Services-conseils en durabilité	États-Unis
ProVAb Invest AB	27	Procédés de nettoyage des eaux et des eaux usées	Suède
2016			
Høyer Finseth AS	110	Ingénierie structurale	Norvège
AWT Consulting Engineers PTY Ltd.	18	Ingénierie structurale	Australie
Mouchel Limited	2 000	Routes, transport, infrastructures et environnement	Royaume-Uni, Irlande, Moyen-Orient
CRC Engineering	12	Conception, services sur le terrain et mise en service	États-Unis
Division des services-conseils en gestion de l'eau de Schlumberger	250	Services-conseils en gestion de l'eau	Pérou, Chili, États-Unis, Royaume-Uni
Diseño Integral Y Tecnología Aplicada, S.A. de C.V.	42	Environnement, géotechnique et bâtiment	Mexique
PRD Konsult AB	22	Électricité et énergie	Suède
PTS Kiinteistotekniikka Oy	22	Gestion de projets	Finlande
2015			
Groupe MMM Limitée	2 000	Transport, infrastructures, environnement et bâtiment	Canada
Halvorson & Partners, Inc.	40	Ingénierie structurale	États-Unis
Levelton Consultants Ltd.	215	Environnement, géotechnique, science du bâtiment et génie des matériaux	Canada
Faveo Prosjekledelse AS et Faveo Prosjektledning AB	400	Gestion de projets (infrastructure et énergie)	Norvège, Suède
SPL Consultants Limited	250	Environnement, géotechnique et science du bâtiment	Canada
Vicicom AB	35	Réseaux à large bande passante et de télécommunication	Suède
FLK Sverige AB	50	Génie mécanique	Suède

Description des activités

Survol de la Société

L'une des plus grandes firmes de services professionnels au monde, WSP offre des compétences techniques et des conseils stratégiques à des clients dans de nombreux secteurs : transport et infrastructures, bâtiments, environnement, industrie, ressources naturelles (notamment mines et hydrocarbures) et énergie. La Société offre en outre des services hautement spécialisés pour la réalisation de projets ainsi que des services consultatifs. Nos équipes d'experts regroupent des ingénieurs, des conseillers, des techniciens, des scientifiques, des architectes, des planificateurs, des arpenteurs-géomètres et des spécialistes de l'environnement ainsi que des spécialistes du design et de la gestion de programmes et de la construction. Avec environ 42 000 employés de talent travaillant dans 550 bureaux situés dans 40 pays, la Société occupe une place de choix pour réaliser des projets durables partout où ses clients ont besoin d'elle.

Le modèle d'affaires de la Société est centré sur le maintien d'une position de chef de file dans chaque région et dans chaque marché où elle évolue, grâce à un engagement solide envers les collectivités, ainsi qu'envers les clients locaux et nationaux, tout en tenant compte de leurs besoins. Un tel modèle d'affaires se traduit par l'implantation de bureaux régionaux offrant une gamme complète de services à toutes les étapes de l'exécution d'un projet. La Société a des capacités et des compétences assez vastes pour transformer les visions de ses clients en réalité durable, tant d'un point de vue commercial, technique et social qu'environnemental.

Les secteurs opérationnels de la Société sont le Canada, les Amériques (États-Unis et Amérique latine), l'EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique) et l'APAC (Asie-Pacifique, comprenant principalement l'Asie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande).

Le tableau ci-dessous présente les changements des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre, au total et par secteur, au cours des exercices 2017 et 2016:

	Exercice terminé le 31 décembre 2017	Exercice terminé le 31 décembre 2016
Canada	1 180 400 000 \$	1 145 500 000 \$
Amériques (États-Unis et Amérique latine)	2 528 500 000 \$	2 306 600 000 \$
EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique)	2 373 500 000 \$	2 147 000 000 \$
APAC (Asie-Pacifique – principalement l'Asie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande)	859 800 000 \$	780 500 000 \$
Total	6 942 200 000 \$	6 379 600 000 \$

Clients par secteur du marché

Sur le plan fonctionnel, les leaders des divers segments de marché travaillent en collaboration avec les leaders régionaux au développement et à la coordination des marchés desservis, jumelant les connaissances et les relations locales à une expertise reconnue à l'échelle nationale.

La Société offre une variété de services tout au long de l'exécution du projet, soit de la phase des études initiales de planification et de développement jusqu'aux phases de gestion du projet ou programme, de conception, de gestion de la construction, de mise en service et d'entretien.

La Société a développé une approche d'équipe multidisciplinaire dans le cadre de laquelle les employés travaillent en étroite collaboration avec les clients au développement de solutions qui respectent les échéanciers et les budgets établis. Les segments de marché dans lesquels la Société exerce ses activités sont décrits ci-dessous.

- **Transport et infrastructures** : Les experts de la Société analysent, planifient, conçoivent et gèrent des projets d'infrastructures ferroviaires, maritimes et urbaines, de transport en commun, d'aviation et d'autoroutes. Des clients des secteurs public et privé, des entrepreneurs en construction ainsi que des partenaires de partout dans le monde font appel à notre expertise pour élaborer des stratégies de transport et d'infrastructures à moyen et à long terme, ainsi que pour les guider et les appuyer pendant tout le cycle de vie d'une vaste gamme de projets. Nous offrons des solutions complètes, innovantes et rentables dans les délais et dans les limites du budget, de sorte que nous sommes très fiers de pouvoir régler les problèmes les plus complexes de nos clients. Nous offrons une gamme complète de services locaux qui s'accompagnent d'une vaste expérience à l'échelle internationale, ce qui nous permet d'assurer la réussite des projets et d'aider les clients à surmonter les difficultés et à satisfaire la demande émergente dans les domaines de la nouvelle mobilité, de la résilience et du déficit infrastructurel.
- **Bâtiments** : La Société est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de services de gestion et de consultation technique, avec des antécédents éprouvés lorsqu'il s'agit de réaliser des bâtiments de la plus grande qualité qui soit. Nous participons à chacune des phases du cycle de vie d'un projet, depuis les toutes premières étapes de la planification jusqu'à la conception et la construction, en passant par la gestion de l'actif et de la remise en état. Nos experts techniques offrent des services réellement multidisciplinaires, y compris des services de génie structural et mécanique, électrique et de plomberie, auxquels s'ajoutent un large éventail de services spécialisés comme l'ingénierie de la sécurité incendie, la conception des éclairages, le transport vertical, l'acoustique, les systèmes de bâtiments intelligents, les systèmes audiovisuels, les technologies de l'information, la construction de façades et la conception d'immeubles écologiques.
- **Environnement** : La Société compte des spécialistes qui travaillent avec des entreprises et des gouvernements et les conseillent sur tous les principaux aspects du volet environnement. Ces experts offrent un large éventail de services relatifs à l'air, au sol, à l'eau et à la santé. Ils travaillent avec les clients et les conseillent sur une multitude de questions environnementales autant au chapitre de la gestion du risque, de l'obtention de permis et d'autorisations et de la conformité réglementaire, que de la manipulation et de l'élimination de matières dangereuses, de la remise en état de terrains, de l'évaluation des incidences environnementales et sociales et de la santé et la sécurité des employés. Notre réputation repose sur l'aide que nous prodiguons à nos clients partout dans le monde afin d'atténuer le risque, de gérer et de réduire les incidences environnementales et de maximiser les occasions relatives à la santé et à la sécurité, au

développement durable, aux changements climatiques, à l'énergie et à l'environnement.

- **Industrie** : La Société travaille dans presque tous les secteurs d'activité, notamment ceux des aliments et des boissons, de la pharmaceutique et de la biotechnologie, de l'automobile et des produits chimiques. Nos experts offrent une combinaison hors pair de compétences grâce à leur connaissance approfondie des processus industriels et de production d'énergie, ainsi que l'expertise en ingénierie requise pour assurer la planification, la conception, la construction et l'exploitation d'une nouvelle usine, ou pour automatiser l'équipement d'installations industrielles existantes. Nos experts offrent une vaste gamme de services de consultation et d'ingénierie dans de nombreux champs d'activité couvrant toutes les étapes d'un projet, depuis les études stratégiques, la conception et l'analyse de la productivité jusqu'au rôle d'ingénieur auprès d'un propriétaire pour chacune des étapes d'un contrat de services d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion de projets.
- **Ressources (y compris les mines, le pétrole et le gaz)** : La Société possède l'envergure et l'expertise nécessaires pour soutenir tous nos clients mondiaux du secteur des ressources. Dans le secteur minier, nos experts travaillent avec les clients tout au long du cycle de vie du projet, depuis la réalisation d'études conceptuelles et de faisabilité jusqu'à composer avec les problèmes d'acceptation sociale, et depuis les études techniques détaillées et les services d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion de projets jusqu'à la fermeture d'un site et sa restauration. Notre expertise s'étend jusqu'à la modélisation des ressources et des réserves, aux essais métallurgiques, à la conception géotechnique et minière ainsi qu'à l'ingénierie détaillée pour l'infrastructure minière. Dans le secteur pétrolier et gazier, nous aidons nos clients à relever quelques-uns des défis les plus exigeants auxquels ils font face autant du point de vue technique que logistique. Nos experts offrent des conseils sur la façon de planifier, de concevoir et de soutenir le développement de pipelines et de réseaux gaziers, ainsi que sur la manière d'assurer l'intégrité des biens essentiels et d'obtenir les permis et consentements requis.
- **Électricité et énergie** : La Société offre à ses clients du secteur de l'énergie des solutions complètes pour tous les aspects de leurs projets, qu'il s'agisse de centrales énergétiques de grande envergure, d'installations plus petites sur le site même ou de programmes de mise aux normes et d'efficacité. Elle les aide ainsi à réduire leur consommation d'énergie tout en leur proposant des solutions pour bâtir un avenir durable. Nos experts peuvent fournir des conseils et travailler à tous les stades d'un projet, depuis les études de pré-faisabilité jusqu'à la conception, en passant par l'exploitation, l'entretien et le déclassement. Ils offrent des services de soutien de gestion opérationnelle à long terme dès les premières études de faisabilité, donnant des conseils sur divers aspects de nature technique, financière et environnementale d'un projet, jusqu'à la conception technique et les simulations énergétiques pendant la phase de construction.

De plus, la Société offre des services d'exécution de projet et des services consultatifs hautement :

- **Exécution de projets et de programmes** : Les professionnels chevronnés de la Société évaluent et comprennent les objectifs des clients ainsi que les enjeux techniques, environnementaux et commerciaux auxquels ils font face en mettant à profit leur vaste expérience acquise pendant la réalisation de projets et de programmes à l'échelle mondiale. Cette approche globale leur permet de planifier et de mettre en œuvre leurs projets de façon efficace, en mettant l'accent sur les coûts, l'échéancier, la qualité et la sécurité. L'offre de services entièrement intégrée de la Société est personnalisée dans le meilleur intérêt des clients tout au long des phases de planification, d'élaboration et de mise en service de leurs projets. Nous mobilisons l'équipe idéale pour réaliser des projets de toute taille et de tout degré de complexité en toute efficacité et de façon rentable. Notre grande expérience nous permet de planifier et de gérer des projets en employant les meilleurs processus, techniques et outils de gestion de projets qui soient.
- **Services consultatifs** : La Société offre des services de consultation en affaires et en gestion de première ligne qui aident les clients à prendre des décisions éclairées tenant compte des conditions économiques changeantes, des priorités en constante évolution des gouvernements et des technologies émergentes. Afin de demeurer concurrentielles et de gérer et développer efficacement leurs infrastructures et leurs biens immobiliers, les entreprises des secteurs public et privé cherchent à avoir accès à des données plus détaillées et à des « leçons apprises » d'experts afin d'aider les clients à connaître le succès dans le monde entier. En plus de son expertise à l'échelle locale, la Société offre des modèles de référence internationaux ainsi que des solutions fondées sur les pratiques exemplaires en tirant parti de sa vaste expérience. Notre équipe marie les compétences techniques de notre réseau mondial et un sens aigu des affaires axé sur les résultats.

Types de contrats et gestion de contrats

Les contrats sont attribués par appels d'offres publics, sur invitation ou de gré à gré. La Société est habituellement rémunérée conformément à des ententes de rémunération à l'acte, de contrats établis en fonction de tarifs horaires ou d'un montant forfaitaire, ou encore sur la base d'un pourcentage du coût du projet concerné. Dans certains cas, elle accepte, pour un montant forfaitaire et dans des marchés choisis, des contrats pour des services d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion (IACG) comportant également des risques liés à la livraison. Ces contrats, qui représentaient moins de 2 % des produits bruts pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, sont le plus souvent conclus dans le secteur de l'énergie et dans des circonstances où, grâce à sa grande connaissance technique du projet, la Société peut gérer adéquatement les risques associés à l'exécution. Les mandats gouvernementaux sont habituellement obtenus au moyen de demandes de qualifications et de demandes de propositions où l'offre de services est préparée en détaillant l'expérience et les compétences de l'entreprise, le personnel technique, la méthodologie et l'approche. Le coût des services sert parfois de critère, la pondération accordée à chaque critère variant considérablement d'un client à l'autre. De surcroît, des critères fondés sur les compétences servent souvent à choisir des entreprises de génie-conseil, et la rémunération est négociée selon les décrets gouvernementaux, les normes sectorielles ou les barèmes de rémunération du client.

La valeur et l'importance des contrats sont fort variées et vont de petits mandats ponctuels à d'importantes affectations pluriannuelles. Les ressources et les capacités des systèmes de la Société lui permettent de réaliser des projets qui exigent des compétences spécifiques et variées et de divers niveaux de complexité.

La Société ne dépend pas de l'un ou de l'autre de ses clients pour poursuivre ses activités et, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, aucun client ni projet ne représentait plus de 10 % des produits d'exploitation.

La gestion d'un projet à l'interne constitue un aspect important de son exécution. La Société assigne les mandats à des gestionnaires de projets qui ont pour responsabilité la livraison technique des mandats, leurs suivis contractuel et administratif, le contrôle de la qualité et la satisfaction du client. La Société dispose de systèmes lui permettant de gérer, sur une base continue, le rendement en fonction du budget et de l'échéancier. Les gestionnaires de projets peuvent, à l'aide de ces systèmes, contrôler l'utilisation du personnel affecté à des projets et suivre les étapes clés et les éléments livrables.

Concurrence

La Société évolue dans des marchés hautement concurrentiels et fait face à la concurrence de nombreuses sociétés régionales, nationales et internationales. Certains de ces concurrents ont des ressources financières et autres plus importantes que celles de la Société. D'autres sont plus petits et plus spécialisés et concentrent leurs ressources dans des sphères de compétences particulières ou dans des secteurs géographiques limités. L'importance de la concurrence varie selon le marché, l'industrie, les secteurs géographiques et le type de projets. En outre, le type et l'envergure des projets influent sur le niveau et le type de concurrence à laquelle fait face la Société. En situation de concurrence, les clients prennent des décisions en s'appuyant sur les compétences, l'expérience, la performance, la réputation, la technologie, les relations avec la clientèle et la capacité des entreprises de fournir les services pertinents dans les délais prévus et de manière sécuritaire et économique.

Les grands différenciateurs concurrentiels de la Société sont sa réputation, son expérience, la portée et la qualité de ses services, ses compétences techniques et multidisciplinaires, sa présence locale et internationale, sa portée internationale, son modèle d'opération décentralisé, la prestation intégrée de services, la valeur ajoutée de ses services et la place de leadership sur le marché mondial. Nous croyons que nos différenciateurs nous permettent de livrer efficacement concurrence et de demeurer un chef de file parmi les sociétés entièrement axées sur le service-conseil.

Recherche et développement

WSP mène des activités de recherche et développement pour répondre aux exigences de certains de ses clients dans le cadre de projets précis. Les activités de recherche et développement sont consacrées à plusieurs secteurs.

Employés

Le 31 décembre 2017, la Société comptait approximativement 42 000 employés : ingénieurs, conseillers, techniciens, scientifiques, architectes, planificateurs, arpenteurs-géomètres et spécialistes de l'environnement, ainsi que des spécialistes du design et de la gestion de programmes et de la construction. Au 31 décembre 2017, les employés en Suède, en Finlande et en France, représentant approximativement 11 % de l'effectif de la Société, et la vaste majorité de ses employés syndiqués étaient couverts par des conventions collectives renouvelables chaque année. La Société estime entretenir de bonnes relations avec ses employés; elle a créé une culture où l'accent est mis sur la responsabilisation, sur la capacité d'adaptation à un environnement en évolution constante et sur la croissance. Au cours des dernières années, la Société a mis en place et offert un programme de rémunération concurrentiel. Elle a aussi renforcé ses outils de communication interne, mis l'accent sur le travail d'équipe, créé des possibilités d'avancement professionnel dans l'ensemble de son réseau de bureaux et encouragé le perfectionnement professionnel.

Organisation fondée sur le savoir, la Société est constamment à la recherche de spécialistes de talent possédant de grandes compétences dans ses domaines de pratique. Comme le bassin de candidats qualifiés est parfois limité, la Société met en place diverses stratégies de recrutement pour combler ses besoins en personnel. Font partie de ces stratégies de recrutement : un programme de recommandation d'employés, l'affichage de postes à pourvoir sur divers sites Web, les foires d'emploi, les programmes étudiants et les possibilités de mobilité à l'échelle mondiale.

Santé et sécurité

La Société doit respecter les lois et les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et elle est déterminée à offrir à ses employés et à toutes les personnes qui peuvent être touchées par ses activités un environnement sain et sécuritaire.

Avec des employés dans approximativement 40 pays, il est essentiel que la Société adopte une approche énergique en matière de santé et sécurité.

Nous croyons que la santé et la sécurité doivent toujours demeurer présentes à l'esprit des employés grâce à des communications régulières et à une formation obligatoire. À cet égard, le rôle du responsable mondial de la santé et de la sécurité est d'élaborer et de promouvoir une culture positive de la sécurité. Pour ce faire, le responsable mondial de la santé et de la sécurité est soutenu par les équipes de direction mondiales et régionales qui veillent à ce que la Société exerce un leadership visible et tangible partout où elle est présente.

La politique de santé et de sécurité de la Société reflète son engagement à cet égard. Elle crée un cadre d'action pour le programme en santé et sécurité et étaye les efforts de la Société pour incorporer de manière proactive des exigences et des normes de santé et de sécurité dans tous les volets de ses activités.

La Société a mis en place une stratégie en matière de santé et de sécurité pour aider ses équipes régionales à appliquer systématiquement et à tenir rigoureusement à jour ses systèmes de gestion de la sécurité. Le principal objectif de la Société est d'être en mesure de surveiller, de prévenir, de réduire ou même de faire disparaître les risques associés aux travaux exécutés par ses employés et ses sous-traitants.

Développement durable

La Société prend des mesures rigoureuses pour que le développement durable fasse partie intégrante de ses activités et de son processus décisionnel. À mesure qu'elle poursuivra sa croissance, la Société continuera à rehausser la valeur qu'elle offre à ses actionnaires, à ses clients, à ses employés et aux communautés grâce à son approche en matière de durabilité, laquelle est fondée sur les piliers suivants :

- la Société utilise la croissance de l'économie durable comme tremplin pour s'installer dans de nouveaux marchés et tirer parti de possibilités commerciales;
- lorsque pertinent, la Société prend en compte ce dont elle pourra avoir besoin, au fil du temps, pour continuer à offrir ses services à ses clients. Cette façon de faire peut contribuer à réduire les impacts environnementaux pendant le cycle de vie de leur actif;
- la Société gère ses propres impacts environnementaux et sociaux;
- la Société cherche à participer activement aux communautés où elle est présente et mène des activités.

Assurances

La Société souscrit différentes polices d'assurance, notamment une assurance responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions, assujetties aux franchises, aux limites et aux exclusions usuelles dans son secteur. Elle souscrit également une police d'assurance responsabilité civile générale et une police d'assurance responsabilité civile complémentaire. La Société aborde la gestion des risques de manière proactive, et elle encourage la formation continue pour les directeurs de projets et des approches de résolution de problèmes pour les conflits potentiels.

Facteurs de risque

Une discussion des risques auxquels WSP est exposée est présentée à la rubrique 21, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société qui est intégré à la présente notice annuelle par renvoi. Le rapport de gestion de la Société est publié sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site Web de la Société au www.wsp.com, sous l'onglet « Investisseurs ». Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 3 de la présente notice annuelle pour une discussion des risques liés aux énoncés prospectifs.

Dividendes

Dividendes déclarés

La Société prévoit déclarer et verser des dividendes en espèces trimestriels. Au cours des exercices 2015, 2016 et 2017, la Société a déclaré tous les trimestres des dividendes en espèces de 0,375 \$ par action. Pour chacun des trois derniers exercices, le total des dividendes déclarés par la Société a été de 1,50 \$ par action.

Le 14 mars 2018, la Société a déclaré un dividende de 0,375 \$ par action, payable le ou vers le 15 avril 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2018.

Politique de dividende

Le conseil a déterminé que le niveau actuel du dividende trimestriel est approprié en fonction des résultats actuels de la Société et des exigences financières pour ses opérations. Il est prévu que le dividende demeurera à ce niveau, sous réserve de l'évaluation continue par le conseil des besoins futurs, du rendement financier, des liquidités, des perspectives et d'autres facteurs jugés pertinents. Le montant réel de chaque dividende trimestriel, de même que chaque date de déclaration, date de référence et date de paiement est à la discrétion du conseil.

Régime de réinvestissement des dividendes

Le 1^{er} janvier 2014, le conseil a approuvé le régime de réinvestissement des dividendes de WSP qui donne aux actionnaires admissibles la possibilité de réinvestir en actions additionnelles les dividendes en espèces versés par la Société sur ses actions.

Description de la structure du capital

Le capital-actions autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions et un nombre illimité d'actions privilégiées. Le 31 décembre 2017, il y avait 103 160 592 actions émises et en circulation, et aucune action privilégiée n'était émise et en circulation.

Actions

Les porteurs d'actions ont droit à une voix par action aux assemblées d'actionnaires; ils ont le droit de recevoir des dividendes si le conseil en déclare et de recevoir au prorata les biens et les actifs résiduels de la Société au moment de sa dissolution ou de sa liquidation, sous réserve des droits attachés à des actions ayant priorité sur les actions.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de la Société peuvent être émises en une ou plusieurs séries. Sous réserve des dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le conseil peut, avant l'émission d'actions privilégiées, déterminer ce qui suit : le nombre d'actions privilégiées et leur désignation; la contrepartie par action; les privilèges, les restrictions, les conditions et les droits, afférents aux actions privilégiées de chaque série, lesquels peuvent comprendre, sans limitation, le droit de vote et le droit de recevoir des dividendes, le tout sous réserve de la délivrance d'un certificat de modification confirmant la désignation, les privilèges, les restrictions, les conditions et les droits afférents aux actions privilégiées de la série visée. En ce qui a trait au paiement de dividendes et à la distribution de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution, volontaire ou involontaire, de la Société ou à toute autre distribution de son actif entre les actionnaires ayant pour objet la liquidation de la Société, les actions privilégiées de chaque série sont du même rang que les actions privilégiées de toutes les autres séries, et elles ont préséance sur les actions ordinaires de la Société et sur les actions de rang inférieur.

Marché pour la négociation des titres

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, les actions étaient inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « WSP ».

Cours et volume des opérations

Le tableau qui suit présente la fourchette mensuelle (haut et bas) du cours de l'action, les volumes mensuels totaux et les volumes quotidiens moyens d'actions négociées à la TSX pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume mensuel total	Volume quotidien moyen
Janvier	47,27	43,56	3 480 913	165 757,76
Février	47,41	44,50	2 696 818	141 937,79
Mars	48,00	45,31	4 973 445	216 236,74
Avril	50,46	46,58	3 907 014	205 632,32
Mai	51,10	48,74	3 717 245	168 965,68
Juin	55,04	50,16	3 544 651	161 120,50
Juillet	54,32	49,97	2 790 408	139 520,40
Août	51,93	48,07	2 788 596	126 754,36
Septembre	52,66	50,92	2 217 749	110 887,45
Octobre	58,23	51,32	3 221 157	153 388,43
Novembre	60,18	56,67	3 580 108	162 732,18
Décembre	60,48	57,42	3 012 220	158 537,89

Administrateurs et dirigeants

Conseil d'administration

Les statuts de la Société stipulent que le conseil se compose d'un minimum de trois et d'un maximum de dix administrateurs. Le 23 mars 2018, le conseil comptait huit membres. Le tableau qui suit présente le nom et le lieu de résidence des administrateurs actuels de la Société, leur occupation principale ainsi que les postes qu'ils ont occupés au cours des cinq dernières années.

Nom et lieu de résidence	Poste au sein de la Société	Fonction principale	Administrateur depuis ⁽¹⁾	Postes occupés précédemment ⁽¹⁾
Louis-Philippe Carrière ⁽²⁾ Mont-Tremblant (Québec) Canada	Administrateur	Conseiller sénior, Saputo inc. (entreprise de production, de transformation et de fabrication de produits laitiers)	10 mai 2017	Chef de la direction financière et secrétaire, Saputo inc.
Christopher Cole Tadworth (Surrey) Royaume-Uni	Président du conseil Administrateur	Administrateur professionnel non membre de la direction	7 août 2012	Président exécutif, WSP Chef de la direction, WSP Group plc
Pierre Fitzgibbon ⁽³⁾⁽⁴⁾ Westmount (Québec) Canada	Administrateur	Associé directeur, Walter Capital Partners (société de capital-investissement)	19 mai 2016	Président et chef de la direction, Atrium Innovations
Alexandre L'Heureux St-Lambert (Québec) Canada	Président Chef de la direction Administrateur	Président et chef de la direction de la Société	19 mai 2016	Chef de la direction financière, WSP
Birgit Nørgaard ⁽⁵⁾ Gentofte, Danemark	Administratrice	Administratrice professionnelle non membre de la direction	23 mai 2013	-
Josée Perreault ⁽⁴⁾ Montréal (Québec) Canada	Administratrice	Vice-présidente principale, BRP Inc. (fabricant de véhicules de sport motorisés et de systèmes de propulsion)	1 ^{er} janvier 2014	Conseillère en marques Vice-présidente principale, Affaires mondiales, Oakley
Suzanne Rancourt ⁽³⁾ Île-des-Sœurs, Verdun (Québec) Canada	Administratrice	Administratrice professionnelle non membre de la direction	19 mai 2016	Vice-présidente, Risques d'audit et d'entreprise internes, Groupe CGI Inc.
Pierre Shoiry Mont-Royal (Québec) Canada	Vice-président du conseil Administrateur	Vice-président du conseil de la Société	16 mai 2006	Président et chef de la direction, WSP

(1) Inclut les périodes au cours desquelles certains administrateurs siégeaient en tant qu'administrateurs ou dirigeants de prédécesseurs de la Société avant la clôture de l'arrangement le 1^{er} janvier 2014.

(2) Président du comité d'audit.

(3) Membre du comité d'audit.

(4) Membre du comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération.

(5) Présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération.

Les administrateurs de la Société sont élus à l'assemblée annuelle des actionnaires. Ils restent en poste jusqu'à la fin de leur mandat, soit la fin de l'assemblée annuelle des actionnaires suivante, et ils peuvent être réélus, mais leur mandat peut prendre fin en cas de départ à la retraite, de démission, de décès, de destitution ou pour une autre cause.

Les règles du conseil prévoient qu'il doit en tout temps être constitué en majorité de personnes indépendantes. Sur la foi de l'information fournie par chaque administrateur, et compte tenu des critères d'indépendance énoncés ci-dessous, le conseil a conclu que tous les administrateurs, à l'exception de MM. Alexandre L'Heureux et Pierre Shoiry, sont indépendants au sens du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* (le Règlement des ACVM sur le comité d'audit).

Pierre Shoiry n'est pas indépendant puisqu'il est l'ancien président et chef de la direction de WSP. Il a aussi collaboré avec le chef de la direction et l'équipe de direction aux activités d'acquisition et aux occasions stratégiques. Alexandre L'Heureux n'est pas indépendant puisqu'il est actuellement président et chef de la direction de la Société.

Tous les autres administrateurs actuels de la Société, soit Louis-Philippe Carrière, Christopher Cole, Pierre Fitzgibbon, Birgit Nørgaard, Josée Perreault et Suzanne Rancourt, sont des administrateurs indépendants au sens du Règlement des ACVM sur le comité d'audit, puisqu'aucun d'eux n'a de relation importante avec la Société et que, de l'avis raisonnable du conseil, chacun est indépendant au titre des lois, des règlements et des exigences d'inscription applicables auxquels la Société est assujettie.

Le conseil a constitué un comité d'audit et un comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération.

COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit compte actuellement trois membres : Louis-Philippe Carrière (président), Pierre Fitzgibbon et Suzanne Rancourt. Voir « À propos du comité d'audit » pour plus d'information.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RÉMUNÉRATION

Le comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération compte actuellement trois membres, soit Birgit Nørgaard (présidente), Pierre Fitzgibbon et Josée Perreault, qui en sont tous membres depuis au moins la dernière assemblée annuelle des actionnaires tenue le 10 mai 2017.

Membres de la haute direction

Le tableau ci-dessous présente le nom et le lieu de résidence des membres de la haute direction de la Société qui n'en sont pas des administrateurs, le poste qu'ils occupaient au sein de la Société au 31 mars 2017, la date à laquelle ils sont devenus membres de la haute direction ainsi que les postes qu'ils ont occupés au cours des cinq dernières années.

Nom et lieu de résidence	Poste au sein de la Société	Membre de la direction depuis	Postes occupés précédemment
Paul Dollin Bristol (Royaume-Uni)	Chef de l'exploitation	13 mai 2014	Directeur général, R.-U., Moyen-Orient, Afrique du Sud, Inde et Asie-Pacifique, WSP Directeur général, R.-U., Moyen-Orient, Afrique du Sud et Inde, WSP Group plc
Robert Ouellette Mont-Royal (Québec) Canada	Chef de la direction des services corporatifs	3 octobre 2016	Premier vice-président et directeur général, Technologies et services partagés, Mouvement Desjardins
Steeve Robitaille Montréal (Québec) Canada	Chef des affaires juridiques, vice-président exécutif, Fusions et acquisitions et secrétaire	1 ^{er} mai 2017	Associé principal, Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Bruno Roy Montréal (Québec) Canada	Chef de la direction financière	31 octobre 2016	Associé principal, conseiller en gestion, McKinsey & Company Associé, conseiller en gestion, McKinsey & Company

Le 31 décembre 2017, les administrateurs et les membres de la haute direction ci-dessus détenaient ensemble, directement ou indirectement, ou contrôlaient 698 964 actions, soit 0,68 % des actions.

À propos du comité d'audit

Composition du comité d'audit

Le comité d'audit est actuellement composé de trois membres, soit Louis-Philippe Carrière (président), Pierre Fitzgibbon et Suzanne Rancourt, qui en sont tous membres depuis au moins la dernière assemblée annuelle des actionnaires tenue le 10 mai 2017. Chacune de ces personnes est indépendante de la Société comme l'exigent les lois sur les valeurs mobilières applicables. De plus, chacune d'elles possède des « compétences financières » au sens du Règlement des ACVM sur le comité d'audit.

Formation et expérience pertinentes des membres du comité d'audit

La formation et l'expérience de chaque membre pertinentes pour l'acquittement de ses responsabilités de membre du comité d'audit sont les suivantes :

Louis-Philippe Carrière agit à titre de conseiller sénior de Saputo inc. et a été élu à son conseil d'administration le 1^{er} août 2017 après sa retraite le même jour à titre de chef de la direction financière et secrétaire, poste qu'il occupait depuis 1997. De 1986 à 1996, il a occupé chez Saputo inc. divers postes de direction en finance et en administration. Ses responsabilités au cours des années ont inclus la supervision de diverses fonctions telles que la comptabilité, l'audit interne, la fiscalité, les services juridiques, le financement et la technologie de l'information, ainsi que les fusions et acquisitions. Titulaire d'un baccalauréat en gestion de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, M. Carrière est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 1985. Il a également été nommé Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec en 2007.

Pierre Fitzgibbon est associé directeur chez Walter Capital Partners, société de capital-investissement, depuis 2015. De 2007 à 2014, il a été président et chef de la direction d'Atrium Innovations, société qui développe, fabrique et commercialise des produits à valeur ajoutée destinés à l'industrie de la santé et de la nutrition. Auparavant, M. Fitzgibbon a travaillé pendant cinq ans au sein de Groupe Banque Nationale, où il a occupé les postes de vice-président du conseil de Financière Banque Nationale inc. et de vice-président principal, Service des finances, de la technologie et des affaires d'entreprise chez Banque Nationale du Canada. M. Fitzgibbon avait auparavant occupé des postes en finance, en développement d'entreprise et en développement des affaires chez Télésystème Mobile International, Chase Capital Partners Hong Kong, Domtar et PricewaterhouseCoopers. M. Fitzgibbon est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Il a réussi l'examen de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec en 1978 et détient un certificat en gestion générale de la Harvard Business School.

Suzanne Rancourt compte plus de 30 années d'expérience dans le milieu des affaires, principalement chez CGI, l'une des plus grandes sociétés indépendantes du monde en technologie de l'information et en gestion des processus d'affaires. M^{me} Rancourt a été vice-présidente, audit interne et risques d'entreprise chez CGI de 2006 à 2016. Au cours de cette période, elle a mis en place et dirigé le service d'audit interne et de gestion des risques dans un environnement international. De 1985 à 2006, M^{me} Rancourt a occupé chez CGI divers postes de gestionnaire, spécifiquement en gestion de TI haut de gamme et de services-conseils et en gestion de projets. Avant de se joindre à CGI, M^{me} Rancourt a travaillé en gestion comptable et en audit dans les secteurs de la finance, de la distribution et du détail. Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal, elle est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Elle détient aussi le titre d'IAS.A décerné par l'Institut des administrateurs de sociétés. M^{me} Rancourt siège actuellement à d'autres conseils d'administration, notamment à celui des Aéroports de Montréal et de Solmax.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Le comité d'audit a le pouvoir d'approuver au préalable tous les services non liés à l'audit que l'auditeur externe doit rendre à la Société et ses filiales. À cette fin, le comité d'audit peut adopter des politiques et des procédures particulières qui peuvent notamment prévoir la délégation par le comité d'audit, à un ou à plusieurs membres indépendants, du pouvoir d'approuver au préalable ces services non liés à l'audit, à la condition que cette approbation préalable lui soit signalée à sa prochaine réunion périodique.

Honoraires pour les services d'auditeur externe

Le tableau qui suit présente, pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016, les honoraires facturés à la Société par son auditeur externe, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., et les membres de son groupe :

	Exercice terminé le 31 décembre 2017	Exercice terminé le 31 décembre 2016
Honoraires d'audit ⁽¹⁾	4 170 854 \$	4 078 936 \$
Honoraires pour services liés à l'audit	-	-
Honoraires pour services fiscaux ⁽²⁾	167 619 \$	337 513 \$
Autres honoraires ⁽³⁾	204 117 \$	242 768 \$
Total des honoraires versés	4 542 590 \$	4 659 217 \$

(1) Les honoraires d'audit comprennent les honoraires nécessaires pour exécuter l'audit annuel des états financiers consolidés de la Société ainsi que les audits annuels de certaines de ses filiales.

(2) Les honoraires pour services fiscaux comprennent les honoraires pour services fiscaux autres que ceux figurant aux honoraires d'audit et honoraires pour services liés à l'audit. Cette catégorie comprend les honoraires en matière de conformité fiscale, de conseils fiscaux et de planification fiscale.

(3) Les autres honoraires comprennent les honoraires pour les produits et les services fournis par les auditeurs, autres que ceux mentionnés ci-dessus, y compris principalement les honoraires liés à la traduction des états financiers et des rapports de gestion trimestriels et annuels ainsi que les frais d'adhésion au Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et les frais d'abonnement à des publications.

Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

Interdictions d'opérations ou faillites

Hormis ce qui est mentionné ci-dessous, à la connaissance de la Société, au cours des dix dernières années, aucun des administrateurs ci-dessus mentionnés n'est ni n'a été administrateur ou membre de la haute direction d'une société qui, pendant qu'il exerçait cette fonction, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de trente jours consécutifs. De plus, à la connaissance de la Société, aucun des administrateurs ci-dessus mentionnés n'est, ou n'a été au cours des dix dernières années, administrateur ou membre de la haute direction de la Société ou d'une autre société qui, pendant qu'il exerçait cette fonction ou dans l'année suivant la cessation de cette fonction, a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou pour laquelle un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé afin de détenir son actif, à l'exception de M^{me} Nørgaard, qui a été nommée en avril 2012 présidente de E. Pihl & Son A.S., société fermée danoise, entrepreneur général ayant des activités dans les marchés nordiques et à l'étranger. E. Pihl & Son A.S. éprouvait déjà des difficultés financières avant l'arrivée de M^{me} Nørgaard et, en août 2013, l'entreprise a fait faillite.

De plus, à la connaissance de la Société, au cours des dix dernières années, aucun administrateur ou dirigeant de la Société ni aucun actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour influencer de façon importante sur le contrôle de la Société n'a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ni n'a vu un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite être nommé afin de détenir son actif.

Amendes ou sanctions

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ou dirigeant de la Société ni aucun actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour influencer de façon importante sur le contrôle de la Société : (i) ne s'est vu imposer une amende ou une sanction par un tribunal en vertu des lois sur les valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières ni n'a conclu un règlement amiable avec cette dernière; (ii) ne s'est vu imposer par un tribunal ou un organisme de réglementation quelque autre pénalité ou sanction susceptible d'être considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement.

Conflits d'intérêts

À la connaissance de la Société, aucun de ses administrateurs ou dirigeants n'a de conflits d'intérêts existants ou potentiels avec elle ou une de ses filiales.

Intérêt des dirigeants et d'autres personnes dans des opérations importantes

Hormis ce qui est indiqué ci-dessous ou ailleurs dans la présente notice annuelle, à la connaissance de la Société et selon l'information qui lui a été transmise par ses administrateurs et ses hauts dirigeants, (i) aucun des administrateurs ni aucun des hauts dirigeants de la Société, (ii) aucune personne qui a la propriété véritable ou le contrôle, direct ou indirect, de plus de 10 % des actions, ni (iii) aucun membre du groupe des personnes mentionnées en (i) ou (ii) ci-dessus ni aucune personne qui a des liens avec elles n'a eu d'intérêt important, direct ou indirect, dans une opération réalisée au cours des trois dernières années ou dans toute opération proposée qui a eu ou aura une incidence importante sur la Société ou sur l'une ou l'autre de ses filiales.

Poursuites et affaires réglementaires

La Société est actuellement visée par des poursuites pour des travaux qu'elle a effectués dans le cours normal de ses activités. La Société souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle pour gérer les risques liés à de telles poursuites. Selon les conseils et les renseignements que ses conseillers juridiques lui ont fournis et son expérience en matière de règlements de poursuites semblables, la direction croit que la Société a pris les mesures nécessaires à cet égard et que le règlement final ne devrait pas dépasser outre mesure la couverture d'assurance ou ne devrait pas avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière ou les résultats opérationnels de la Société.

En tant qu'entrepreneur effectuant des travaux pour l'État, la Société peut être assujettie à des lois et à des règlements plus contraignants que ceux qui s'appliquent aux entrepreneurs au service d'entités non gouvernementales. L'État vérifie attentivement la conformité des entrepreneurs à ces lois et à ces règlements par des audits et des enquêtes qui font partie intégrante de la procédure d'attribution des contrats publics, et la direction reçoit à l'occasion des demandes de renseignements concernant les activités de la Société avec des organismes publics. Depuis 2012, la Société a fait l'objet d'enquêtes et de mandats de perquisition par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et le Bureau de la concurrence dans plusieurs régions de la province de Québec. Certaines des enquêtes menées par le Bureau de la concurrence ont été soumises à l'attention du Service des poursuites pénales du Canada. Le 11 février 2013, la Société a annoncé être en possession d'informations faisant état d'actes inappropriés commis dans le passé au Québec relativement au financement de partis politiques et à l'attribution de contrats municipaux. Jusqu'à maintenant, aucune plainte n'a été déposée contre la Société, et elle n'a reçu aucune demande pour le paiement d'une amende, pénalité ou autre indemnité pécuniaire en lien avec les enquêtes menées par l'UPAC et par le Bureau de la concurrence. Pendant l'année 2017, en application du programme de remboursement volontaire établi conformément à la *Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics* promulguée en avril 2015 (projet de loi no 26) et auquel la Société avait indiqué qu'elle participait en mars 2016, la Société a conclu un règlement à l'amiable avec le gouvernement québécois et a rempli ses obligations découlant de ce règlement. La Société s'emploie à prendre des mesures pour régler toute autre éventualité relativement à ce qui précède, mais elle ne peut prédire à l'heure actuelle ni le résultat final, ni les pertes potentielles, ni les montants qui pourraient devoir être remboursés à une autorité gouvernementale, le cas échéant, en ce qui a trait à une enquête effectuée par ladite autorité gouvernementale, y compris la possibilité que la portée de ces enquêtes soit élargie, ce qui pourrait avoir un effet sur les résultats d'exploitation futurs de la Société.

Le 7 décembre 2012, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi n° 1, *Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics* (la Loi sur les contrats publics), qui instaure un mécanisme permettant de vérifier si une entreprise qui souhaite conclure un contrat avec un organisme public du Québec satisfait aux conditions d'intégrité spécifiées. Ainsi, les entreprises qui souhaitent conclure des contrats ou des sous-contrats admissibles en vertu de la Loi sur les contrats publics doivent dorénavant recevoir l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF). Le 4 février 2014, WSP Canada Inc., principale filiale en exploitation canadienne de la Société, a obtenu de l'AMF l'autorisation de conclure des contrats publics au Québec, conformément à la Loi sur les contrats publics. Depuis, et en vertu de cette autorisation, WSP Canada Inc. est inscrite sur la liste de l'AMF des entreprises autorisées.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres pour les actions est Société de fiducie AST (Canada), à ses établissements principaux de Montréal, Toronto, Vancouver et Calgary.

Contrats importants

À l'exception des contrats conclus dans le cours normal des affaires, les contrats importants suivants de la Société ont été conclus au cours du dernier exercice ou avant, mais sont toujours en vigueur à la date de la présente :

- les ententes modifiées et reformulées sur les droits d'inscription conclues le 1^{er} janvier 2014 en lien avec l'arrangement par la Société, d'une part, et l'OIRPC et la Caisse, d'autre part, dans leur version modifiée et complétée le 12 mars 2014, le 3 septembre 2014 et le 25 août 2015;
- la convention de crédit.

Intérêts des experts

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, Montréal (Québec), sont les auditeurs de la Société et ont indiqué qu'à la date de la présente notice annuelle, ils sont indépendants de la Société au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements complémentaires, notamment sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants ainsi que sur les prêts qui leur ont été consentis, le nom des principaux actionnaires de la Société et les titres autorisés aux fins d'émission dans le cadre de régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres, figurent dans la circulaire d'information de la direction préparée pour l'assemblée annuelle des actionnaires qui doit être tenue le 10 mai 2018.

Des renseignements complémentaires sur la Société sont aussi disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com, sous le nom Groupe WSP Global Inc.; il s'agit notamment du rapport annuel de la Société, des états financiers annuels consolidés comprenant l'état consolidé de la situation financière aux 31 décembre 2017 et 2016, les états des résultats, le résultat global et les modifications aux capitaux propres et aux flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les rapports de gestion connexes. Il est aussi possible d'obtenir ces documents de la Société, sans frais, en adressant une demande écrite à cet effet aux Relations avec les investisseurs, Groupe WSP Global Inc., 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, 16^e étage, Montréal (Québec) H3H 1P9.

Les documents ci-dessus et tous les communiqués de presse de la Société sont aussi affichés sur son site Web à www.wsp.com.

Annexe A

Groupe WSP Global Inc. (la Société)

Règles du comité d'audit

A. Objet

Le rôle du comité d'audit de la Société (le comité d'audit) consiste à aider le conseil d'administration de la Société (le conseil) à surveiller et à superviser (i) l'intégrité de l'information financière de la Société, (ii) les contrôles internes de la Société, (iii) l'indépendance, les compétences et le rendement de l'auditeur externe, (iv) le rendement de l'auditeur interne, (v) la gestion du risque et (vi) le respect par la Société des exigences applicables prévues par les lois et règlements.

B. Fonctions et responsabilités

Pour jouer son rôle, le comité d'audit s'acquitte des fonctions qui incombent habituellement à un comité d'audit et de toutes autres fonctions que le conseil lui confie, notamment les fonctions et les responsabilités suivantes :

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

- 1 Sur une base périodique, le comité d'audit examine ce qui suit et en discute avec la direction et l'auditeur externe :
 - a) les questions importantes concernant (i) les principes comptables et la présentation des états financiers, notamment tout changement important dans le choix ou l'application des principes comptables; (ii) le caractère adéquat des contrôles internes de la Société; (iii) les mesures d'audit spéciales adoptées à la lumière de manquements importants décelés, s'il en est, ayant trait aux contrôles;
 - b) les analyses effectuées par la direction ou pour son compte, faisant ressortir les questions importantes ayant trait à l'information financière et les décisions prises dans le cadre de l'établissement des états financiers, notamment les analyses des effets d'autres principes comptables généralement reconnus sur les états financiers lorsque ces autres principes ont été choisis durant la période visée en cours;
 - c) l'effet des initiatives réglementaires et comptables, ainsi que des structures hors bilan (s'il en est) sur les états financiers de la Société.
- 2 Le comité d'audit veille à ce que des procédures adéquates soient en place pour examiner la communication faite au public, par la Société, de l'information financière extraite ou dérivée de ses états financiers et évalue périodiquement le caractère adéquat de ces procédures.
- 3 Le comité d'audit examine, avant leur diffusion publique, les états financiers intermédiaires et annuels de la Société, l'information qui figure dans son rapport de gestion connexe, les communiqués de presse concernant ses résultats, les précisions concernant les données financières et les résultats fournis aux analystes et aux agences de notation et l'intégrité de leur information financière. Il en discute avec la direction et l'auditeur externe, en fait rapport au conseil et, s'il y a lieu, fait des recommandations connexes au conseil.
- 4 Le comité d'audit examine la présentation, par la Société, de l'information devant être incluse selon le *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*, dans sa version éventuellement modifiée (le Règlement 52-110), dans la notice annuelle et la circulaire d'information de la direction de la Société, en discute avec la direction et, s'il y a lieu, fait des recommandations à ce sujet au conseil.
- 5 Le comité d'audit est directement chargé de la résolution de désaccords entre la direction et l'auditeur externe au sujet de l'information financière.

- 6 Le comité d'audit examine les rapports de l'auditeur externe sur les éléments suivants :
- les politiques et les pratiques comptables cruciales utilisées par la Société;
 - tous les autres traitements importants des données financières dans le contexte des principes comptables généralement reconnus dont la direction a discuté, notamment les ramifications de l'utilisation de ces autres traitements et divulgations et le traitement que l'auditeur externe privilégie;
 - les autres communications écrites importantes entre l'auditeur externe et la direction.
- 7 Le comité d'audit examine les poursuites, réclamations ou autres éventualités ainsi que les initiatives en matière d'affaires réglementaires ou de gestion comptable qui pourraient avoir un impact important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société, et il étudie la pertinence de les divulguer dans les documents qu'il examine.

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DES CONTRÔLES INTERNES

- 8 Le comité d'audit examine le système de contrôle interne de la Société, en discute avec la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne, en fait rapport au conseil et, s'il y a lieu, formule des recommandations au conseil à cet égard.
- 9 Le comité d'audit examine le processus concernant les attestations périodiques, par le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société, relativement aux divulgations de renseignements financiers, à l'existence de lacunes importantes dans la structure ou l'application des contrôles internes qui pourraient nuire à la capacité d'enregistrer, de traiter et de résumer les données financières et d'en faire rapport, relativement également aux modifications importantes aux contrôles internes ou aux changements à l'environnement dans lequel les contrôles internes sont appliqués, notamment la correction de lacunes ou de faiblesses importantes.
- 10 Le comité d'audit établit, au besoin, des procédures concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit, notamment des procédures concernant l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les employés, de préoccupations touchant des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit.
- 11 Le comité d'audit examine tout signalement anonyme d'une possible irrégularité dans les pratiques comptables ou d'autres pratiques financières des employés et des administrateurs de la Société, et il en fait rapport au conseil.
- 12 Le comité d'audit examine les faiblesses des contrôles recensées par l'auditeur externe ainsi que la réponse de la direction à ce sujet.
- 13 Le comité d'audit se réunit périodiquement avec l'auditeur interne en l'absence de la direction.

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE L'AUDITEUR EXTERNE

- 14 L'auditeur externe fait rapport directement au comité d'audit. Le comité d'audit recommande au conseil : (i) l'auditeur externe à nommer en vue d'établir ou de délivrer un rapport d'audit ou de rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à la Société et (ii) la rémunération de l'auditeur externe.
- 15 Le comité d'audit est directement responsable de la surveillance des travaux de l'auditeur externe engagé pour établir ou délivrer un rapport d'audit ou rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à la Société.
- 16 Le comité d'audit approuve au préalable tous les services non liés à l'audit que l'auditeur externe doit rendre à la Société et à toute filiale qui figure dans le bilan consolidé de cette dernière. À cette fin, le comité d'audit peut adopter des politiques et des procédures particulières qui peuvent notamment prévoir la délégation par le comité d'audit, à un ou à plusieurs membres indépendants, du pouvoir d'approuver au préalable ces services non liés à l'audit, à la condition que cette approbation préalable lui soit signalée à sa prochaine réunion périodique.
- 17 Au moins tous les ans, le comité d'audit examine et évalue ce qui suit, et en fait rapport au conseil:
- l'indépendance de l'auditeur externe, notamment le fait que la prestation par ce dernier de services autres que des services d'audit est compatible avec son indépendance;
 - la déclaration écrite qu'il obtient de l'auditeur externe définissant : (i) toutes les relations qui existent entre lui et la Société; (ii) toutes les autres relations qui pourraient avoir un effet défavorable sur son indépendance.

- 18** Au moins tous les ans, le comité d'audit obtient et examine un rapport de l'auditeur externe décrivant :
- a) les procédures internes du contrôle de la qualité de l'auditeur externe;
 - b) toutes les questions importantes soulevées dans le cadre du dernier examen interne du contrôle de la qualité ou de l'examen par les pairs de l'entreprise de l'auditeur externe, ou dans le cadre d'une enquête menée par des autorités gouvernementales ou professionnelles, au cours des cinq années précédentes, concernant un ou plusieurs audits indépendants effectués par l'entreprise de l'auditeur externe ainsi que toutes mesures prises pour traiter ces questions.
- 19** Le comité d'audit examine et approuve les politiques d'embauche de la Société en ce qui concerne les associés et employés actuels et anciens de l'auditeur externe actuel et des anciens auditeurs externes.
- 20** Le comité d'audit examine le processus d'audit avec l'auditeur externe.
- 21** S'il y a lieu, le comité d'audit examine le processus d'attestation des documents d'information publics de la Société et en discute avec le chef de la direction et le chef de la direction financière de cette dernière.
- 22** Le comité d'audit se réunit périodiquement avec l'auditeur externe en l'absence de la direction et de l'auditeur interne.

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE L'AUDITEUR INTERNE

- 23** Le comité d'audit examine ce qui suit, en discute avec l'auditeur interne, en fait rapport au conseil et, s'il y a lieu, formule des recommandations au conseil :
- a) la nomination et le mandat de l'auditeur interne, notamment ses responsabilités, son budget et son personnel;
 - b) les compétences et le rendement de l'auditeur interne, notamment un examen du plan d'audit interne annuel et l'existence ou non de toute restriction ou limitation imposée à l'auditeur interne;
 - c) l'obtention de comptes rendus de l'auditeur interne concernant les résultats d'audit interne, notamment pour ce qui est des contrôles internes de la Société, et les progrès réalisés par cette dernière pour remédier à tout manquement important ayant trait aux contrôles.
- 24** Le comité d'audit se réunit périodiquement avec l'auditeur interne en l'absence de la direction et de l'auditeur externe.

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE LA GESTION DES RISQUES

- 25** Le comité d'audit examine ce qui suit, en fait rapport au conseil et, s'il y a lieu, formule des recommandations au conseil :
- a) les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques adoptés par la Société;
 - b) l'exposition de la Société à des risques financiers importants et les mesures prises pour surveiller et contrôler cette exposition.
- 26** Le comité d'audit peut déléguer certaines tâches spécifiques et l'examen de certaines questions relatives à la gestion des risques à un ou à plusieurs membres du conseil ou à des dirigeants de la Société, à la condition que ces derniers fassent rapport au comité d'audit.

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DU RESPECT DES PRESCRIPTIONS JURIDIQUES

- 27** Le comité d'audit examine le caractère adéquat du processus de respect des lois et des règlements adopté par la Société, en discute avec la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne, en fait rapport au conseil et, s'il y a lieu, formule des recommandations à ce dernier.
- 28** Le comité d'audit reçoit périodiquement des rapports de la part de la Société sur des questions de droit et des questions réglementaires.

C. Composition

- 1 Le comité d'audit est constitué, conformément au Règlement 52-110.
- 2 Le comité d'audit est composé d'au moins trois membres, chacun étant un administrateur de la Société.
- 3 Chacun des membres du comité d'audit doit (sauf dans la mesure permise par le Règlement 52-110) être indépendant (ainsi que ce terme est défini dans le Règlement 52-110), et libre de toute relation qui, de l'avis du conseil, pourrait raisonnablement nuire à l'indépendance de son jugement à titre de membre du comité d'audit.
- 4 Aucun membre du comité d'audit ne reçoit de la Société ou de ses filiales ou parties apparentées quelque rémunération pour services de consultation, conseils ou autres services, à l'exception de la rémunération pour les services fournis à titre de membre du conseil, du comité d'audit ou d'autres comités du conseil.
- 5 Les membres du comité d'audit doivent (sauf dans la mesure permise par le Règlement 52-110) posséder les compétences financières (définies comme étant la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées lors de la lecture des états financiers de la Société).
- 6 Les membres du comité d'audit et la personne qui le préside (le président) sont choisis par le conseil. À moins que le président ne soit élu par tous les membres du conseil, il peut être désigné par le vote majoritaire de tous les membres du comité d'audit. Un membre du comité d'audit peut démissionner du comité sans démissionner du conseil, mais il doit démissionner du comité lorsqu'il cesse d'être membre du conseil.
- 7 Le conseil peut à tout moment révoquer ou remplacer un membre du comité d'audit; un membre cesse d'être membre du comité d'audit lorsqu'il cesse d'être administrateur de la Société. Le conseil peut élire un de ses membres pour combler les vacances au sein du comité d'audit. Lorsqu'il y a vacance au sein du comité d'audit, les membres restants exercent tous les pouvoirs du comité d'audit tant qu'il y a quorum.

D. Réunions

- 1 Le comité d'audit se réunit séparément dans le cadre de sessions de la haute direction, en l'absence de la direction, de l'auditeur interne ou de l'auditeur externe, à chaque réunion périodique qui a lieu au moins quatre fois par année. Le comité d'audit tient des réunions additionnelles lorsque les circonstances l'exigent.
- 2 Le comité d'audit se réunit à l'endroit que l'un de ses membres détermine. Le président et chef de la direction, le chef de la direction financière, l'auditeur interne et l'auditeur externe peuvent demander au président du comité d'audit de convoquer une réunion.
- 3 Le comité d'audit peut demander à des membres de la direction et à des employés de la Société (y compris, pour plus de précision, aux membres de son groupe et à ses filiales) ou à d'autres personnes (notamment à l'auditeur externe) d'assister à ses réunions et de lui fournir les renseignements qu'il demande. Les membres de comité d'audit ont accès à tous les renseignements de la Société (y compris, pour plus de précision, les membres de son groupe, ses filiales et leurs activités respectives), et il est autorisé à discuter de ces renseignements et de toutes autres questions ayant trait aux résultats des activités et à la situation financière de la Société avec les membres de la direction, les employés, l'auditeur externe et d'autres personnes, comme ils le jugent approprié.
- 4 Au moins une fois par année, le comité d'audit ou son président rencontre séparément la direction et l'auditeur externe pour discuter de questions dont le comité ou l'un ou l'autre de ces derniers souhaitent discuter en privé.
- 5 Sauf s'il en est décidé autrement par résolution du conseil, deux (2) membres du comité d'audit, dont un en est le président, forment le quorum à la délibération des questions à une réunion du comité d'audit. Lorsque le président est absent d'une réunion, il est remplacé par un autre membre du comité d'audit désigné par les autres membres.

- 6 Le comité d'audit peut tenir des réunions par conférence téléphonique ou par tout autre moyen permis par la loi ou par les règlements de la Société.
- 7 Les procès-verbaux des réunions du comité d'audit doivent refléter fidèlement les délibérations et les décisions importantes de ce dernier, notamment les recommandations qu'il doit formuler au conseil; les procès-verbaux sont distribués aux membres du comité d'audit pour approbation.
- 8 À une réunion, les questions sont tranchées à la majorité des voix exprimées par les membres du comité d'audit, sauf lorsque seulement deux membres sont présents, auquel cas elles sont tranchées à l'unanimité.
- 9 Sauf s'il en est décidé autrement par résolution du comité d'audit, le secrétaire de la Société est le secrétaire du comité d'audit.

E. Enquêtes

- 1 Le comité d'audit a le pouvoir d'enquêter sur toutes les questions portées à son attention, il a accès total à tous les livres, à tous les dossiers et à tous les membres du personnel de la Société, et il peut faire appel à un conseiller juridique spécial ou à des experts externes lorsque c'est nécessaire ou approprié.

F. Autre

- 1 Le comité d'audit tient les comptes rendus, qu'il peut juger nécessaires, de ses délibérations et fait régulièrement rapport de ses activités et de ses recommandations au conseil, au besoin.
- 2 Le comité d'audit a le pouvoir d'engager des avocats externes ou d'autres conseillers externes qu'il juge nécessaires pour l'aider à exercer ses fonctions et de fixer la rémunération des conseillers externes qu'il emploie.
- 3 Le conseil évalue et examine, annuellement, le rendement du comité d'audit.
- 4 Tous les ans, le comité d'audit examine le caractère adéquat de son mandat et en discute avec le comité de gouvernance, d'éthique et de la rémunération.
- 5 Le comité d'audit fait périodiquement rapport de ses activités au conseil.

G. Limites relatives aux devoirs du comité d'audit

- 1 Aucune disposition des présentes règles ne vise à étendre la portée des normes de responsabilité en vertu des exigences législatives ou réglementaires qui s'appliquent aux administrateurs ou aux membres du comité d'audit. Même si le comité d'audit a un mandat précis, il ne lui appartient pas de planifier ou d'exécuter les audits ni de déterminer si les états financiers de la Société sont complets et exacts.
- 2 Les membres du comité d'audit sont en droit de se fier, en l'absence d'information à l'effet contraire, (i) à l'intégrité des personnes et des organisations qui leur transmettent de l'information, (ii) à l'exactitude et à l'intégralité de l'information fournie et (iii) aux déclarations faites par la direction quant aux services non liés à l'audit que l'auditeur externe fournit à la Société. Les responsabilités de surveillance du comité d'audit n'ont pas été établies pour que ce dernier détermine de façon indépendante si (i) la direction a appliqué des principes comptables ou de communication de l'information financière adéquats ou des contrôles et procédures internes adéquats ou (ii) les états financiers de la Société ont été dressés et, le cas échéant, audités conformément aux principes comptables généralement reconnus ou aux normes d'audit généralement reconnues.



**Pouvons-nous tracer notre futur,
élever nos ambitions
et assumer pleinement nos décisions ?**

Et si nous pouvions ?